

# Nyanga/SEEG : la gouverneure tape du poing sur la table

Lung MOUSSAVOU  
Tchibanga/Gabon

**H**IER, dans la salle de réunion du gouvernorat de Tchibanga, la gouverneure de la Nyanga, Nicole Nouhando, était face aux responsables de la SEEG locale. Elle tenait à en savoir plus sur "les faiblesses et l'incapacité de la SEEG de Tchibanga à fournir l'eau et l'électricité aux populations riveraines". Et cela depuis plus d'un mois. Face à cette situation gênante aux entournures qui affecte désormais le fonctionnement normal des services administratifs, des hôpitaux, des établissements scolaires et des commerces qui enregistrent des pertes colossales de produits alimentaires avariés à cause de cette situation déplorable, Nicole Nouhando a tapé du poing sur la table. Sommant ainsi la SEEG locale de trouver, mais avec diligence, les solutions qui s'imposent pour que l'eau et l'électricité soient permanentes à Tchibanga.

"Il y a quelques mois, vous me disiez que la situation reviendrait à la normale. Les populations n'en peuvent plus. Vous serez tenus pour responsables si la situation venait à prendre une autre tournure. J'ai longtemps contenu la colère des populations, mais votre incapacité à trouver des solutions pérennes aux coupures d'électricité inquiète plus d'un", a prévenu l'autorité provinciale.

Élus locaux, chefs de quartiers, directeurs et chefs des services provinciaux, y compris les chefs d'unités des forces de défense et de sécurité... tous se sont exprimés et ont mis à l'index la SEEG, dont certains agents se livreraient même, a-t-on appris, à la vente illicite du carburant destiné à faire fonctionner l'unique groupe électrogène qui tourne cahin-caha.

Les populations de Tchibanga sollicitent désormais l'intervention directe du président Oligui Nguema via le ministère de l'Énergie pour un règlement définitif solution de cette problématique.



L'assistance lors de la rencontre entre avec la gouverneure et les agents de la SEEG.

## ANNONCES LÉGALES

### PROJECT LAWYERS

Cabinet de Conseils Juridiques  
B.P. 11 656 Libreville  
Tél : 011 44 25 32

### PERENCO OROVINYARE SA POSA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 500 000 000 de F. CFA  
Siège social : Zone OPRAG  
BP 780, Port-Gentil - Gabon  
RCCM : RG/POG 2015 B 1810  
NIF : 741 119 F  
(Filiale dissoute par anticipation sans liquidation)

### PERENCO OIL & GAS GABON POGG

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 10 046 500 000 de F. CFA  
Quartier la Sablière, près de la Résidence Hôtelière du Phare  
BP 23 770 Libreville  
RG/LBV 2011 B 11 466 (Siège social) - RG/POG 2011 B 0865  
(Étab. secondaire)  
NIF : 774 715 A  
(Société mère absorbante)

### Avis de Dissolution-Attribution (Transmission Universelle de Patrimoine)

Par décision en date du 4 septembre 2023, la société POGG, actionnaire unique de la société POSA, a décidé la dissolution sans liquidation de la société POSA, entraînant transmission universelle du patrimoine de celle-ci à la société POGG, sans qu'il y ait lieu à liquidation, dans les conditions de l'article 201 alinéa 4 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Les créanciers de la société POSA peuvent former opposition à cette opération devant le Tribunal compétent, dans le délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Le Tribunal compétent pourra alors rejeter l'opposition ou ordonner soit le remboursement des créances soit la constitution de garanties.

La transmission universelle du patrimoine de POSA à POGG sera effective et il y aura disparition de la société POSA à l'issue du délai d'opposition ou, le cas échéant, lorsque l'opposition aura été rejetée ou que le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées.

Passé le délai d'opposition, mention de cette opération sera faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Libreville et de Port-Gentil pour le compte de la société POGG et au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Port-Gentil pour le compte de la société POSA, afin de requérir la radiation de cette dernière.

Pour avis  
Les sociétés POSA et POGG 18530

### PROJECT LAWYERS

Cabinet de Conseils Juridiques  
B.P. 11 656 Libreville  
Tél : 011 44 25 32

### PERENCO KOWE SA PKSA

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 500 000 000 de F. CFA  
Siège social : Zone OPRAG  
BP 1 976, Port-Gentil - Gabon  
RCCM : RG/POG 2015 B 1811  
NIF : 741 120 F  
(Filiale dissoute par anticipation sans liquidation)

### PERENCO OIL & GAS GABON POGG

Société Anonyme avec Conseil d'Administration  
au capital de 10 046 500 000 de F. CFA  
Quartier la Sablière, près de la Résidence Hôtelière du Phare  
BP 23 770 Libreville  
RG/LBV 2011 B 11 466 (Siège social) - RG/POG 2011 B 0865  
(Étab. secondaire)  
NIF : 774 715 A  
(Société mère absorbante)

### Avis de Dissolution-Attribution (Transmission Universelle de Patrimoine)

Par décision en date du 4 septembre 2023, la société POGG, actionnaire unique de la société PKSA, a décidé la dissolution sans liquidation de la société PKSA, entraînant transmission universelle du patrimoine de celle-ci à la société POGG, sans

qu'il y ait lieu à liquidation, dans les conditions de l'article 201 alinéa 4 de l'Acte Uniforme OHADA révisé relatif au droit des Sociétés Commerciales et du GIE.

Les créanciers de la société PKSA peuvent former opposition à cette opération devant le Tribunal compétent, dans le délai de trente (30) jours suivant la présente publication. Le Tribunal compétent pourra alors rejeter l'opposition ou ordonner soit le remboursement des créances soit la constitution de garanties.

La transmission universelle du patrimoine de PKSA à POGG sera effective et il y aura disparition de la société PKSA à l'issue du délai d'opposition ou, le cas échéant, lorsque l'opposition aura été rejetée ou que le remboursement des créances aura été effectué ou les garanties constituées.

Passé le délai d'opposition, mention de cette opération sera faite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Libreville et de Port-Gentil pour le compte de la société POGG et au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Port-Gentil pour le compte de la société PKSA, afin de requérir la radiation de cette dernière.

Pour avis  
Les sociétés PKSA et POGG 18531

## PETITES ANNONCES

**EMPLOI DEMANDE** 18555 — J. Dame repasse et fait le ménage 2x/sem. à partir de 70.000F/mois ou en urgence. 074 18541 — Jeune dame disponible à faire le ménage du lundi au vendredi. 077 76 14 74/062 62 20 13

## AVIS

### MOOV AFRICA - GABON TELECOM

MOOV AFRICA -GABON TELECOM convie son aimable clientèle ayant au moins 1 facture impayée au 20 Novembre 2023, au titre des prestations Fixe / Internet et Mobile, à bien vouloir régulariser leur situation dans ses Agences Commerciales avant le 30 Novembre 2023. Passé ce délai, MOOV AFRICA - GABON TELECOM se réserve le droit de procéder à la suspension de ces prestations.

Pour éviter tout déplacement, nous vous invitons à régler vos factures via Moov Money. Créez votre compte MoovMoney en ligne sur le site [www.money.ga](http://www.money.ga) ou dans une agence. Réactivez votre compte MoovMoney en composant le \*555\*20 #

Rechargez votre compte dans le point de recharge agréé le plus proche de chez vous.

MOOV AFRICA - GABON TELECOM remercie sa clientèle la bonne compréhension et du respect des termes du présent communiqué.

LA DIRECTION 18433

## AVIS DE DÉCÈS



Les clans EBINJANG, ESSILANG, ESSA-MBOUN et ESSA-NSIA ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, beaux-parents, amis et connaissances, le décès survenu le mercredi 14 novembre 2023 à Libreville de leur fils, beau-fils, père et grand-père **ANGO NZE Bernard**. Programme des obsèques :

- Vendredi 1er décembre 2023 à 15H : Sortie de corps et exposition en l'Eglise Evangélique de Gros-Bouquet,  
- Samedi 02 décembre 2023 à 9H : Levée de corps et inhumation au cimetière Igoumié. 18522



Mr Jean Félix Guindendi Mangoulou et famille, les clans Bubuka, Bumuedi, Mmombi, ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur épouse, belle-fille, belle-soeur et mère Mme **Tchoua Okili Arlette Diane ep Guindendi Mangoulou**, secrétaire de Direction, à l'Université des sciences de la santé, décès survenu le 26 novembre 2023 à

**HIAOBO**  
Le programme des obsèques est arrêté comme suit :  
- Sortie du corps le **vendredi 1er décembre à 14H**, exposition et veillée au domicile familial derrière la pédiatrie d'Owendo.  
- Levée du corps le **samedi 02 décembre à 10H** suivie de l'inhumation au cimetière de Mindoumbé. 18545